

Article 21 du Règlement

Le 1^{er} mai de chaque année au plus tard, le conseil de chaque district scolaire adoptera par règlement le budget du prochain exercice financier, conformément à toute directive du ministre.

Je demande au cabinet fédéral d'examiner attentivement le droit d'annulation que lui confèrent les articles 56 et 90 de la Loi constitutionnelle de 1867, d'annuler cette loi provinciale antidémocratique et de rétablir la démocratie en Colombie-Britannique. J'exhorte aussi le gouvernement fédéral, qui négocie le financement de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, d'user de son influence pour garantir que l'argent destiné à l'enseignement servira vraiment à cette fin.

Enfin, je tiens à signaler au ministre des Finances que les mesures d'austérité du gouvernement provincial ont ruiné l'économie jadis prospère de la Colombie-Britannique. Je le prie d'éviter des mesures aussi draconiennes et toute compression des fonds destinés à l'enseignement dans son budget du 23 mai.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

LA RESTAURATION DE LA CITADELLE DE HALIFAX

M. Stewart McInnes (Halifax): Monsieur le Président, la citadelle de Halifax sera restaurée dans le cadre d'une entente historique conclue entre Parcs Canada et la Société des amis de la citadelle. Ce programme qui est le premier du genre illustre l'attitude de notre gouvernement qui souhaite que des groupes privés prennent la relève dans les domaines où les déficits élevés forcent le gouvernement à l'austérité.

La Société des amis de la citadelle a présenté un nouveau plan qui, avec la collaboration de Parcs Canada, permettra d'entreprendre les travaux de rénovation qui avaient été reportés. Grâce à cette entreprise conjointe, non seulement on offrira de l'emploi immédiatement à environ 65 étudiants qui joueront aux «soldats d'époque», mais on réouvrera une bonne partie des fortifications de la citadelle.

● (1410)

Aux termes de cet important accord, les amis de la Citadelle se sont engagés à recueillir environ 2 millions de dollars alors que Parcs Canada fournira 1 million. Je suis convaincu que les citoyens d'Halifax feront preuve de générosité et seront enthousiasmés par ce projet. J'applaudis à l'ingéniosité et à l'imagination manifestées par les amis de la Citadelle ainsi qu'à la compréhension dont a fait preuve le gouvernement fédéral dans le cadre de ce projet de restauration.

* * *

L'INDUSTRIE

LES DIFFICULTÉS DE CERTAINS ABATTOIRS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Dennis H. Cochrane (Moncton): Monsieur le Président, je voudrais signaler à la Chambre une question d'importance capitale que doivent affronter deux importants abattoirs au Nouveau-Brunswick. La rentabilité et l'existence même de Hub Meat Packers Limited à Moncton et de Chippin Bros.

Ltd. à Fredericton seront menacées quand le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) signera un accord EDER avec l'Île-du-Prince-Édouard.

Cet accord donne suite à une promesse faite par le dernier gouvernement libéral vers la fin de son mandat d'accorder une aide financière à l'ancien établissement de la Canada Packers à Charlottetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard. Le ministère de l'Agriculture et l'étude commandée par le gouvernement sur l'industrie de la viande rouge dans la région de l'Atlantique, déconseillent toutes deux l'accroissement de la capacité de conditionnement de la viande dans les provinces Maritimes.

L'Île-du-Prince-Édouard a déjà annoncé son intention d'accroître le nombre de porcs abattus de 2,650 à 4,500 par semaine. Ainsi le gouvernement fédéral de concert avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard mettront en péril les approvisionnements en porc et en bœuf dans les installations existantes situées à Moncton et à Fredericton.

Notre gouvernement a manifesté sa probité en respectant ses engagements antérieurs, mais il a manqué de perspicacité en respectant cet engagement sans veiller à protéger les approvisionnements en porc et en bœuf aux abattoirs du Nouveau-Brunswick ou à restreindre la capacité de l'usine dans l'Île-du-Prince-Édouard. Je recommande instamment au ministre de l'Expansion industrielle régionale de coordonner son activité avec celle d'autres organismes fédéraux pour garantir un approvisionnement en porc et en bœuf aux usines du Nouveau-Brunswick en vue de protéger plus de 600 emplois actuellement menacés à Moncton et à Fredericton.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION

LA NÉCESSITÉ D'ADOPTER UNE POLITIQUE D'ENSEMBLE CONCERNANT LES RÉFUGIÉS ET LES IMMIGRANTS EN GÉNÉRAL

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, la semaine dernière on apprenait que le gouvernement progressiste conservateur avait mis fin au bail qu'il avait avec l'Hôtel Avion de Toronto pour les détenus requérants au statut de réfugié. Selon la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald), il faudrait dorénavant que les organismes humanitaires s'occupent de loger et de nourrir un certain nombre des futurs réfugiés.

Si on met en parallèle cette décision de couper les services aux réfugiés et d'augmenter les niveaux d'immigration pour l'an prochain, on se retrouve avec un déséquilibre flagrant.

Le gouvernement progressiste conservateur planifie de remettre une partie de la responsabilité financière des réfugiés aux organismes privés, au lieu d'assumer ses responsabilités et d'augmenter les services aux réfugiés en même temps que les niveaux d'immigration.

Monsieur le Président, il faudrait qu'une politique d'ensemble concernant les réfugiés et les immigrants en général soit adoptée. Cette politique couvrirait tant les secteurs de l'emploi, de la formation et des services sociaux que ceux reliés plus spécifiquement à l'accueil et à l'installation.